



# Programme éducatif

Adopté par le conseil d'administration le 27 janvier 2021



## Table des matières

<b>1. Objectifs du programme éducatif</b>	<b>3</b>
<b>2. Mission éducative</b>	<b>3</b>
<b>3. Valeurs privilégiées</b>	<b>3</b>
<b>4. Approche utilisée</b>	<b>4</b>
4.1 Intégration des enfants à besoins particuliers	4
<b>5. Programme éducatif vécu au quotidien</b>	<b>5</b>
5.1 Intervention démocratique	5
5.2 Étape de la résolution de conflit pour l'éducatrice	6
5.3 Aménagement du local	6
5.4 Routine quotidienne	6
<b>6. Les quatre domaines du développement global de l'enfant</b>	<b>7</b>
6.1 Domaine social et affectif	8
6.1.2 Moyens favorisant le développement du domaine social et affectif	8
6.2 Domaine physique et moteur	9
6.2.1 Moyens favorisant le développement du domaine physique et moteur	9
6.3 Domaine cognitif	9
6.3.1 Moyens favorisant le développement du domaine cognitif	9
6.4 Domaine langagier	10
6.4.1 Moyens favorisant le développement du domaine langagier	10
<b>7. La pouponnière et les trottineurs</b>	<b>10</b>
<b>8. Les saines habitudes alimentaires au CPE Des premiers pas</b>	<b>12</b>
8.1 Gestion des allergies	13
<b>9. Restrictions alimentaires</b>	<b>14</b>
9.1 Obligations légales	14
9.2 Charte des droits et libertés de la personne	14
<b>10. Saines habitudes de vie</b>	<b>15</b>
<b>11. Politique de sieste</b>	<b>15</b>
<b>12. Interventions privilégiées au CPE Des premiers pas</b>	<b>16</b>
<b>13. L'adaptation et l'intégration de l'enfant à la vie en collectivité</b>	<b>17</b>
<b>14. Portrait développemental de l'enfant</b>	<b>18</b>

## **1. Objectifs du programme éducatif**

Le programme éducatif se veut une description complète de l'orientation générale, des objectifs spécifiques et des valeurs du centre. Il est un appui pour le personnel éducateur et donne un sens à l'approche éducative privilégiée. L'approche assure la cohérence et la continuité auprès des adultes responsables du bien-être des enfants. Il s'agit de deux éléments essentiels afin d'assurer la stabilité et de permettre à l'enfant de se développer dans un environnement encadrant et soutenant. Le programme éducatif vise également la mise en place des conditions optimales afin d'assurer le développement global et harmonieux de l'enfant.

## **2. Mission éducative**

Accompagner l'enfant dans son cheminement en lui offrant un environnement chaleureux, sécuritaire et sécurisant qui reconnaît et respecte son unicité.

## **3. Valeurs privilégiées**

### **Le partage**

Aider l'enfant dans l'apprentissage du partage de l'environnement et du matériel qui est essentiel à la vie en groupe.

### **L'entraide**

Apprendre à l'enfant l'importance de l'entraide et de la coopération dans la vie en groupe.

### **Le respect**

Apprendre à l'enfant à accepter que les autres soient différents et n'aient pas les mêmes idées et les mêmes goûts que lui. Lui apprendre également à faire preuve de respect envers lui-même ainsi qu'envers le matériel et les lieux qui l'entourent.

### **L'autonomie**

Amener l'enfant à développer ses capacités en l'encourageant à faire des choix, à prendre des responsabilités et à avoir de l'initiative.

### **La socialisation**

Apprendre aux enfants à vivre avec les autres, sans perdre leur identité et sans menacer celle des autres.

### **La politesse**

Familiariser l'enfant à certaines formules de politesse, comme dire merci, s'il-vous plaît, etc.

## 4. Approche utilisée

Au CPE Des premiers pas, notre approche pédagogique est basée sur le [programme HighScope](#), lequel répond à tous les objectifs du programme éducatif des services de garde du Québec : *Accueillir la petite enfance* ([cliquer ici pour plus de détails](#)).

L'élément central de notre approche est l'apprentissage actif. Les apprentissages de l'enfant sont intrinsèques, c'est-à-dire qu'ils partent de ses intentions et de ses intérêts afin qu'il apprenne dans le plaisir. Il développe ainsi le sens de l'initiative ainsi que son autonomie et sa confiance en lui. Veuillez noter que les détails de notre programme éducatif pour les poupons et les trottineurs se trouvent à la section 7 du présent document.

Puisque nous nous fondons sur le principe que tout part de l'enfant, nous n'affichons pas de programmation sur le mur, car les éducatrices doivent programmer les activités au jour le jour, en fonction des intérêts observés chez les enfants. Ainsi, elles accompagnent et soutiennent l'enfant dans son cheminement au quotidien. Le parent pourra, à la lecture du journal de bord quotidien, découvrir des anecdotes marquantes du cheminement de son enfant ou voir des photos prises au cours de la journée.

Les éducatrices offrent aux enfants les cinq ingrédients essentiels de l'apprentissage actif :

1. **Matériel** : Les enfants disposent de matériel adapté à leur âge et en quantité suffisante, qu'ils peuvent utiliser de différentes manières;
2. **Manipulation** : L'enfant a la possibilité d'explorer avec tous ses sens, de manipuler, de combiner et de transformer le matériel choisi;
3. **Choix** : L'enfant décide ce qu'il veut faire. Puisque l'apprentissage découle directement des tentatives de l'enfant, il est donc important qu'on lui permette de faire des activités en lien avec ses intérêts;
4. **Communication, langage et réflexion** : L'enfant communique ses besoins, ses sentiments, ses découvertes et ses idées grâce à des mouvements, des gestes, des expressions faciales, des sons, des signes non verbaux et des mots. L'éducatrice valorise et encourage la communication et le langage des enfants sous forme d'échanges;
5. **Échafaudage par l'adulte** : L'éducatrice établit et maintient des relations de confiance avec chacun des enfants dont elle est responsable. Elle cherche, reconnaît et encourage les intentions de chaque enfant. Elle soutient le niveau de développement actuel de chaque enfant et lui propose de petits défis pour l'amener à passer au niveau de développement suivant.

Le processus d'apprentissage est sensori-moteur. Ce terme fait référence à l'enfant qui recueille de l'information sur le monde qui l'entoure en se servant de tous ses sens par une action physique. En coordonnant goût, toucher, odorat, vue, ouïe, sentiments et actions, les enfants peuvent acquérir des connaissances.

### 4.1 Intégration des enfants à besoins particuliers

L'enfant ayant des besoins particuliers est unique et doit être reconnu au même titre que les autres enfants.

Tous les enfants sont différents les uns des autres, mais ils sont tous égaux et ont droit aux mêmes services de qualité.

En ce sens, dans le cadre de l'intégration d'un enfant présentant des besoins particuliers, le programme éducatif sera adapté en fonction des recommandations des professionnels qui accompagnent cet enfant, mais ce dernier fera partie des activités et de la routine au même titre que chacun des autres enfants du groupe.

Il bénéficiera de tous les apprentissages offerts même si ces derniers prennent une forme différente pour lui. Tous les enfants se développent tous à des rythmes différents et selon leurs propres habiletés et circonstances. Le jeu et l'apprentissage actif sont des moyens incontournables de promouvoir l'acquisition de connaissances chez les enfants ayant des besoins particuliers, comme pour tous les enfants accueillis au CPE Des premiers pas.

## **5. Programme éducatif vécu au quotidien**

Notre approche est principalement centrée sur l'interaction enfant/environnement/éducatrice. Dans cette forme de pédagogie, on considère que chaque enfant possède des forces et des habiletés qui le différencient des autres et que son mode d'apprentissage privilégié est le jeu.

Ainsi l'éducatrice doit permettre à l'enfant de découvrir ses talents en lui offrant un environnement riche et stimulant. Elle doit créer un climat de confiance axé sur l'échange et le contact chaleureux. L'adulte effectue une démarche constante de recherche et de réflexion, d'amélioration et de changement afin d'accompagner chaque enfant dans le développement de son plein potentiel.

L'éducatrice croit aussi que les enfants sont des êtres créateurs, qu'ils sont donc capables de créer, de communiquer, de décider, de planifier, etc. Ainsi, elle accepte d'être à l'écoute de leurs idées et elle cherche par divers moyens à favoriser le développement de l'autonomie, de l'expression et de la créativité. Dans ce contexte, les moyens choisis par l'enfant ainsi que l'expérience vécue sont beaucoup plus importants que les résultats obtenus. C'est pour cela que le fonctionnement par choix d'ateliers où les enfants sont impliqués est privilégié dans un contexte d'apprentissage actif.

Il est évident que, dans cette optique, le travail de l'éducatrice est exigeant, mais il est aussi extrêmement valorisant puisque, d'une certaine façon, elle apprend avec les enfants; elle doit parfois répondre à plusieurs idées d'activités, stimuler les enfants, les observer en notant des anecdotes afin de déterminer leur zone proximale de développement et de les aider à cheminer.

### **5.1 Intervention démocratique**

Nous favorisons le style d'intervention démocratique qui est basé sur la résolution de conflit et la collaboration enfant/éducatrice. L'adulte considère l'enfant comme une personne à part entière et admet qu'il a la capacité d'agir lui-même dans son milieu de vie en misant sur les forces et le potentiel de chacun. L'adulte favorise l'autonomie des enfants en les encourageant à régler

eux-mêmes leurs conflits. Cette forme d'intervention mise à long terme sur l'autodiscipline. Elle les soutient dans la recherche de solutions. Elle consiste à être à l'écoute des besoins des enfants et à établir des consignes claires et explicites.

### **5.2 Étape de la résolution de conflit pour l'éducatrice**

- Être calme, arrêter les gestes menaçants;
- Reconnaître les sentiments des enfants;
- Permettre à chaque enfant de s'exprimer et écouter les points de vue conflictuels;
- Reformuler;
- Demander des idées de solutions et choisir ensemble;
- Faire un suivi et soutien au besoin;

Il est important d'interagir avec les enfants plutôt que de les gérer et de prêter assistance de façon neutre pour les problèmes non résolus.

En utilisant la résolution de conflits, l'éducatrice mise sur la confiance et les forces des enfants et leur démontre des façons acceptables de négocier avec les autres.

### **5.3 Aménagement du local**

L'aménagement du local se fait en tenant compte du développement global des enfants. Ainsi, l'aménagement doit répondre aux différents besoins et intérêts des enfants. On doit considérer que l'enfant est le premier agent de son développement et que, pour se développer, il a besoin d'échanger avec son environnement physique et humain. La pensée de l'enfant s'inspire directement de ce qu'il voit, entend ou touche. C'est une démarche autonome pour laquelle l'enfant a le plein pouvoir. L'aménagement des coins d'activités invite l'enfant à faire ses propres choix et lui donne la possibilité de développer ainsi son autonomie.

#### **Coins thématiques :**

- Coin art
- Coin maison
- Coin blocs
- Coin jeux de table
- Coin exploration (sable et eau)

### **5.4 Routine quotidienne**

La routine quotidienne constitue une manière concrète d'aider l'enfant à apprendre l'horaire du groupe. Il est important d'offrir aux enfants une séquence cohérente et prévisible d'événements qui leur procure un sens de contrôle sur la prochaine activité.

### Voici les périodes que l'on retrouve dans la routine quotidienne :

- **Période d'accueil** : L'enfant et le parent sont accueillis chaleureusement et de façon personnalisée;
- **Période de planification** : L'enfant indique ce qu'il compte faire pendant la période d'action. L'enfant indique à l'adulte son plan;
- **Période d'action** : L'enfant peut manipuler n'importe quel objet dans n'importe quel coin thématique. La période d'action débute lorsque l'enfant commence à réaliser son plan;
- **Période de réflexion** : Cette partie de la routine met un terme à la séquence planification-action-réflexion (PAR). L'enfant est encouragé à décrire ce qu'il a fait durant la période d'action. Ce retour sur l'activité permet à l'enfant de développer son esprit d'analyse, sa mémoire, son sens de l'observation et sa capacité d'évaluer le résultat obtenu à la fin de l'activité;
- **Période de rangement** : L'enfant doit ranger le matériel et l'équipement à sa place afin de restaurer l'ordre dans le local;
- **Période de repas et de collation** : Les moments du repas et des collations sont des instants privilégiés. Chaque enfant y est respecté dans son développement tout en étant encouragé à aller toujours un peu plus loin dans le développement de ses goûts et dans son apprentissage des saines habitudes alimentaires;
- **Période d'activité du groupe d'appartenance** : L'activité du groupe d'appartenance est planifiée et initiée par l'adulte et tous les enfants du groupe y participent. Cette période d'activité est basée sur le principe d'échafaudage pédagogique et permet à l'éducatrice d'offrir un soutien additionnel aux enfants afin de les amener plus loin dans leur apprentissage, de développer davantage de compétences ou de leur présenter un nouveau concept. Les enfants utiliseront ces habiletés au quotidien par la suite;
- **Période d'activité de rassemblement** : Tous les enfants et l'adulte se rassemblent pour participer ensemble à des jeux de musique et mouvement;
- **Période d'activité à l'extérieur** : L'enfant participe à des jeux moteurs à l'extérieur;
- **Période de repos** : Le repos varie selon l'âge et le rythme biologique de chacun. Le respect de ce besoin est primordial.

Le personnel éducateur doit établir un horaire régulier pour donner des repères à l'enfant et lui permettre d'anticiper les événements. De plus, en faisant preuve de souplesse dans l'horaire, le personnel éducateur tient compte des besoins des enfants.

## 6. Les quatre domaines du développement global de l'enfant

L'apprentissage actif favorise le développement global de l'enfant, un processus faisant appel à plusieurs domaines. Chacun d'eux intervient toutefois à des degrés divers, selon les apprentissages de l'enfant et les activités auxquelles il s'adonne. Viser le développement global de l'enfant signifie lui donner l'occasion de se développer sur tous les plans. C'est accorder une importance égale à chacun des domaines et reconnaître qu'ils sont étroitement interreliés.

- ❖ **Domaine social et affectif** : conscience des autres, relations avec les pairs, relations avec l'adulte, sens des responsabilités, habilités sociales, intégration des règles et des valeurs, respect et acceptation des différences, résolutions de conflits, confiance en soi, estime de soi, autonomie, expression des besoins et des sentiments, construction de l'identité;
- ❖ **Domaine physique et moteur** : motricité globale, motricité fine, latéralité, schéma corporel, organisation temporelle, sens rythmique, le sens du mouvement et le goût de bouger à différentes intensités, organisation spatiale, organisation perceptive, le développement des cinq sens suivants : la vue, l'ouïe, l'odorat, le toucher et le goût;
- ❖ **Domaine cognitif** : habilités logiques (raisonnement), créativité, résolution de problèmes, attention, mémoire, fonction symbolique, capacité à catégoriser et à conceptualiser, éveil aux mathématiques et sciences;
- ❖ **Domaine langagier** : langage prélinguistique, langage oral, éveil à la lecture et à l'écriture, connaissances, compréhension.

Dans l'approche HighScope, ces quatre domaines sont détaillés à l'aide des [Indicateurs développementaux clés \(IDC\)](#). Il y en a 58 pour les 3 à 5 ans, et 42 pour les poupons-trottineurs. L'éducatrice offre aux enfants un environnement et un encadrement où ils peuvent vivre des expériences leur permettant de développer leurs compétences pour chacun de ces indicateurs.

### 6.1 Domaine social et affectif

Le CPE Des premiers pas offre à l'enfant l'occasion d'apprendre à entrer en relation avec d'autres, à exprimer et à contrôler ses émotions, à se mettre à la place de l'autre et à résoudre des problèmes. L'acquisition d'habiletés sociales et l'émergence d'une conscience du bien et du mal lui permettent d'entretenir des relations de plus en plus harmonieuses avec son entourage et de tenir compte de la perspective des autres avant d'agir.

La satisfaction des besoins affectifs de l'enfant est tout aussi importante que celle de ses besoins physiques. La dimension affective permet à l'enfant de nouer un lien de confiance et, par le fait même, de répondre à son besoin de sécurité. Il développera ainsi sa capacité à gérer les changements et les transitions tout au long de sa vie.

L'enfant manifeste plusieurs émotions, de la tristesse à la joie en passant par la colère. Il apprend à les exprimer et à les contrôler. Cette capacité l'aide à bâtir son estime de soi et l'amène à développer des qualités, comme l'empathie, la compassion, la résilience et l'affirmation de soi, de même que la capacité d'affronter la vie.

#### 6.1.2 Moyens favorisant le développement du domaine social et affectif

- ❖ Permettre aux enfants de s'initier au jeu coopératif et d'expérimenter à l'aide de celui-ci.
- ❖ Offrir des occasions où l'enfant doit apprendre les modalités d'une vie de groupe.
- ❖ Démontrer de l'ouverture aux différences.
- ❖ Sensibiliser les enfants aux questions écologiques telles que l'économie d'énergie, la conservation des ressources naturelles et le respect de l'environnement.
- ❖ Offrir à l'enfant des responsabilités afin de favoriser son estime de soi et son autonomie.



- ❖ Encourager l'enfant à exprimer et à réaliser des choix (décider de sa place au dîner, des ateliers, de l'histoire, etc.)
- ❖ Nommer ce que l'enfant fait (plutôt que de le complimenter) pour lui permettre de prendre conscience de ses réussites et de ses efforts et d'avoir une image positive de lui-même.
- ❖ Prendre le temps d'écouter l'enfant et d'interagir avec lui.
- ❖ Encourager l'enfant à exprimer ses besoins, ses désirs, ses émotions, ses états d'âme, etc.
- ❖ Créer un lien de confiance avec les parents afin de favoriser l'attachement avec l'enfant.
- ❖ Permettre à l'enfant de gérer des problèmes et des opinions divergentes. L'éducatrice doit éviter d'intervenir prématurément.

## **6.2 Domaine physique et moteur**

Ce domaine fait référence aux besoins physiologiques, physiques, sensoriels et moteurs de l'enfant. Le développement de ses habiletés motrices (agilité, endurance, équilibre, latéralisation, etc.) comprend la motricité globale (ramper, marcher, saisir un objet...) et la motricité fine (dessiner, enfiler des perles, découper...). Ce domaine favorise le développement physique et moteur tout en menant les enfants à acquérir de saines habitudes de vie. L'enfant peut bouger tout au long de la journée selon ses besoins.

### *6.2.1 Moyens favorisant le développement du domaine physique et moteur*

- ❖ Permettre à l'enfant de manipuler différentes matières et textures.
- ❖ Permettre à l'enfant de manipuler des crayons, pinceaux, ciseaux, etc.
- ❖ Planifier des activités d'obstacles.
- ❖ Planifier des activités motrices autant à l'intérieur qu'à l'extérieur (dans la cour, en promenade, au parc...).
- ❖ Lors de l'activité de rassemblement, proposer aux enfants de danser, de se déplacer au rythme de la musique.

## **6.3 Domaine cognitif**

Un milieu de vie stimulant permet à l'enfant de développer ses sens, d'acquérir des connaissances et des habiletés nouvelles ainsi que de comprendre de plus en plus le monde qui l'entoure. L'éducatrice soutient les enfants sur ce plan en favorisant chez eux la réflexion, le raisonnement et la créativité.

### *6.3.1 Moyens favorisant le développement du domaine cognitif*

- ❖ Offrir aux enfants des activités lui permettant, par exemple, de comparer des articles, d'ordonner des objets, de faire des séries par couleurs, par grandeurs, et par association.
- ❖ Accepter que le résultat ne corresponde pas aux attentes des adultes.
- ❖ Proposer aux enfants de regarder des livres.
- ❖ Laisser les enfants trouver des solutions.

- ❖ Favoriser la réflexion, le raisonnement et la créativité.
- ❖ Offrir à l'enfant une période de planification, une période d'action et une période de réflexion.
- ❖ Offrir un environnement d'apprentissage divisé en coins : art, maison, blocs, jeux de table, exploration (sable et eau). S'assurer d'avoir en quantité suffisante du matériel qui reflète l'intérêt (stimulant) des enfants et approprié au niveau du développement.

## 6.4 Domaine langagier

Le développement du langage et de la représentation symbolique est renforcé par la vie de groupe. L'éducatrice contribue au développement des enfants sur ce plan en parlant avec eux et en les aidant à exprimer de mieux en mieux leurs besoins et émotions, à poser des questions, à améliorer leur prononciation et leur vocabulaire. La création artistique permet à l'enfant d'exprimer ses idées et ses émotions de manière plus nuancée, par des jeux de rôles, des dessins, des mouvements de danse, etc.

### 6.4.1 Moyens favorisant le développement du domaine langagier

- ❖ Favoriser les échanges entre les enfants. Prévoir des temps de causerie, d'échanges.
- ❖ Planifier des jeux d'écoute, afin de stimuler la compréhension.
- ❖ Poser des questions ouvertes.
- ❖ Jouer avec les mots : chanter, réciter des comptines, écouter et inventer des histoires.
- ❖ L'adulte participe aux jeux des enfants.

## 7. La pouponnière et les trottineurs

À la pouponnière et pour les groupes d'enfants de 18-24 mois, notre approche pédagogique est aussi basée sur le [programme Highscope](#), lequel répond à tous les objectifs du programme éducatif des services de garde du Québec : *Accueillir la petite enfance* ([cliquer ici pour plus de détails](#)).

L'apprentissage actif est à la base du programme. Lorsque les enfants sont impliqués, ils développent de l'initiative, de l'autonomie et de la confiance en eux. Les éducatrices des poupons offrent aux enfants les cinq ingrédients essentiels de l'apprentissage actif :

1. **Matériel** : Les enfants disposent de matériel adapté à leur âge et en quantité suffisante qu'ils peuvent utiliser de différentes manières;
2. **Manipulation** : L'enfant a la possibilité d'explorer avec tous ses sens, de manipuler, de combiner et de transformer le matériel choisi;
3. **Choix** : L'enfant décide ce qu'il veut faire. Puisque l'apprentissage découle directement des tentatives de l'enfant, il est donc important qu'on lui permette de faire des activités en lien avec ses intérêts;
4. **Communication, langage et réflexion** : L'enfant communique ses besoins, ses sentiments, ses découvertes et ses idées grâce à des mouvements, à des gestes, à des expressions faciales, à des sons, à des signes non verbaux et à des mots. L'éducatrice

valorise et encourage la communication et le langage des enfants sous forme d'échanges.

- 5. Échafaudage par l'adulte :** L'éducatrice établit et maintient des relations de confiance avec chacun des enfants dont elle est responsable. Elle cherche, reconnaît et encourage les intentions de chaque enfant. Elle soutient le niveau de développement actuel de chaque enfant et lui propose de petits défis pour l'amener à passer au niveau de développement suivant.

Les poupons suivent un processus d'apprentissage sensori-moteur. Ce terme fait référence à l'enfant qui recueille de l'information sur le monde qui l'entoure en se servant de tous ses sens par une action physique. En coordonnant goût, toucher, odorat, vue, ouïe, sentiments et actions, les poupons peuvent acquérir des connaissances.

#### Voici une brève description des éléments de la journée des poupons.

- 1. Arrivée et départ :** Un accueil chaleureux et détendu de la part de l'éducatrice aide à sécuriser les poupons. L'éducatrice rassure l'enfant que même si le parent doit partir, il est entre bonnes mains. Elle crée un bon lien de confiance.
- 2. Période de choix :** Il s'agit d'une période durant laquelle les poupons peuvent manipuler et explorer le matériel tout en interagissant avec leurs pairs et les éducatrices. Chaque enfant choisit ce qu'il veut faire en fonction de ses intérêts. Une grande partie de l'apprentissage se fait durant cette période. Durant la période de choix, les poupons ont accès à tous les coins de base que l'on retrouve dans le local.

#### Coins de base

- Coin blocs
- Coin arts
- Coin jeux de table
- Coin maisonnette
- Coin bac de manipulation
- Coin moteur

L'éducatrice remet aux poupons non mobiles un panier au trésor. Il s'agit d'un panier contenant des objets familiers de la vie de tous les jours ainsi que des objets naturels. L'éducatrice s'assoie à proximité des enfants avec le panier et ceux-ci peuvent choisir ce qu'ils veulent explorer et comment ils veulent le faire (goût, odorat, toucher, vision, ouïe).

- 3. Activités à l'extérieur :** Les activités extérieures permettent aux poupons de tirer parti d'une panoplie d'expériences sensori-motrices. L'extérieur amène un environnement différent et riche en exploration;
- 4. Période de groupe :** Durant la période de groupe, l'activité est initiée par l'éducatrice. Elle planifie une activité basée sur l'intérêt et le stade de développement des enfants de son groupe. Les périodes de groupe permettent aux enfants qui sont intéressés d'explorer certains matériaux ou certaines actions. L'accent est mis sur l'exploration et l'utilisation de nouveau matériel ou des activités musicales. La participation aux périodes de groupe est entièrement volontaire;

5. **Alimentation et repas** : Durant les repas, l'enfant découvre de nouvelles saveurs, odeurs et textures. C'est aussi une occasion de faire l'expérience de se nourrir seuls à l'aide de leurs doigts ou d'une cuillère et de développer une certaine autonomie. Pour les biberons, l'éducatrice privilégie de le donner dans les bras, ce qui permet un contact physique étroit avec un adulte attentionné;
6. **Soins corporels** : Pour les poupons, la routine de soins (changement de couche, habillage, lavage...) a lieu fréquemment tout au long de la journée. Ce moment contribue au bien-être émotionnel de l'enfant. Les interactions entre l'éducatrice et l'enfant sont au cours de la période de soins et favorisent la relation de confiance et le sentiment de sécurité. C'est aussi un bon moment pour encourager l'enfant à développer son autonomie et son sens de l'initiative;
7. **Sieste** : La période de sieste pour les poupons a lieu sur demande, lorsque l'enfant est fatigué.

Tout au long de son passage à la pouponnière, l'éducatrice permettra à votre enfant de développer tous les aspects des [indicateurs développementaux clés \(IDC\)](#) en lui permettant d'explorer son environnement.

## 8. Les saines habitudes alimentaires au CPE Des premiers pas

Au CPE Des premiers pas, dès qu'on entre le matin, il est possible de sentir les bons petits plats qui sont préparés dans la cuisine par notre chef, Luis. Cela prépare déjà les enfants à déguster leur repas du midi avec appétit, car, souvent, leurs parents et le personnel éducateur ont déjà discuté avec eux des bonnes odeurs qui régnaient dans les locaux à leur arrivée et les enfants ont hâte de voir et de goûter ce qu'ils ont senti.

Chaque jour, un menu équilibré et respectant le [Guide alimentaire canadien](#) est servi. Le menu varie selon les saisons et la disponibilité d'aliments frais et variés choisis avec soin. Les enfants seront ainsi exposés à toutes sortes d'aliments nouveaux qui viendront enrichir les échanges entre les éducatrices et les enfants à l'heure des repas. En effet, ces moments seront utilisés afin de sensibiliser les enfants à l'importance d'adopter de saines habitudes alimentaires par des causeries sur la valeur nutritive des aliments, ce qui constitue un aliment bon pour la santé et l'importance de bien manger pour la croissance. Voilà qui rejoint les orientations de notre programme éducatif et favorise le développement global des enfants en encourageant la saine alimentation, l'autonomie et la possibilité de faire ses propres choix.

Le menu est affiché pour les parents près des vestiaires. Nous croyons qu'il est important que les parents et le CPE collaborent afin que leurs enfants adoptent de saines habitudes alimentaires. Ainsi, il est important de poursuivre avec eux l'échange sur les mets qui leur ont été servis au CPE. Il est également important qu'à la maison, des aliments nouveaux et diversifiés leur soient servis afin de les encourager à développer leurs goûts et leurs intérêts face à une alimentation saine et équilibrée. De plus, il peut être intéressant de prendre connaissance des éléments suivants et de reproduire à la maison ceux qui semblent pertinents pour les parents :

- ❖ Pour que l'enfant développe de saines habitudes alimentaires, l'adulte s'occupe de la qualité et l'enfant, de la quantité. Les portions seront servies en fonction de l'appétit de l'enfant afin de l'encourager à terminer son assiette;
- ❖ L'éducatrice invite l'enfant à goûter, sans le forcer, mais son assiette demeure devant lui jusqu'à la fin du repas, sachant que l'enfant peut vouloir imiter ses pairs ou changer d'idée;
- ❖ L'éducatrice aide l'enfant à verbaliser son refus, s'il y a lieu, mais ne peut compenser par un autre aliment;
- ❖ Afin d'éviter une valorisation du dessert, il faut le lui offrir, qu'il ait terminé ou non son repas principal. Même si l'enfant n'a pas touché son repas principal, le dessert lui est offert;
- ❖ Afin que les repas se déroulent dans le calme, les enfants mangent dans leur local. L'éducatrice les sensibilise aux bruits et assure une atmosphère propice aux échanges entre enfants et adultes;
- ❖ Pour éviter les accidents et le va-et-vient, l'éducatrice demande aux enfants de rester assis pendant qu'ils mangent;
- ❖ Pour des raisons d'hygiène et de salubrité, les enfants sont sensibilisés à ne pas partager la nourriture et les ustensiles;
- ❖ Il est permis à chaque enfant de manger à son propre rythme. Cependant, l'éducatrice stimule verbalement l'enfant distrait et peu attentif à son repas pour qu'il puisse terminer dans un délai raisonnable;
- ❖ L'enfant qui dérange les autres ou qui a de la difficulté à adopter un comportement acceptable à table pourra être retiré ou assis à une table séparée après avertissement.

### **8.1 Gestion des allergies**

- ❖ En raison des allergies potentielles, aucun aliment ne doit être apporté de la maison par les parents, y compris le déjeuner. Deux collations par jour sont servies aux enfants;
- ❖ Chaque parent doit signaler au CPE toutes les allergies connues de son enfant dans la fiche d'inscription et remplir les documents remis par l'administration du CPE à cet effet;
- ❖ Les menus de CPE ne comportent aucun aliment contenant des noix ou des arachides. Les autres aliments hautement allergènes, tels que les fruits de mer, par exemple, ne font pas partie du menu non plus;
- ❖ Le CPE respectera toutes les autres allergies. Pour ce faire, l'enfant n'aura pas l'aliment, mais celui-ci restera au menu. Cette façon de procéder a pour but de ne pas priver les autres enfants d'un aliment sain et de responsabiliser l'enfant allergique en lui apprenant à verbaliser son allergie à son entourage. Évidemment, l'éducatrice prendra toutes les précautions nécessaires pour éviter que l'enfant allergique n'entre en contact avec l'aliment;
- ❖ Une désinfection complète des tables est faite par l'éducatrice avant et après chaque repas et collation;

- ❖ La photo de l'enfant ainsi que la nature de son allergie et les mesures à prendre en cas de contact sont affichées dans son local, dans la cuisine ainsi que dans la salle du personnel pour que tous en soient informés.

## 9. Restrictions alimentaires

En tant qu'établissement de services à la famille, le CPE est sensible aux différences de culture et de religion de sa clientèle. Cette procédure prévoit des accommodements qui pourront être proposés aux parents, selon la situation.

### 9.1 Obligations légales

Tout d'abord, il est nécessaire de préciser les obligations des CPE découlant de leur loi constitutive et des règlements d'application. En vertu de cette loi, le CPE a l'obligation d'assurer la santé, la sécurité et le bien-être des enfants qu'il reçoit. Les articles 110 et 111 du *Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance* se lisent comme suit :

**Article 110.** *Le prestataire de services de garde doit, lorsqu'il fournit aux enfants des repas et des collations, s'assurer qu'ils sont conformes au [Guide alimentaire canadien](#) publié par Santé Canada.*

**Article 111.** *Le prestataire de services de garde doit suivre les directives écrites du parent quant aux repas et collations à fournir à son enfant si celui-ci est astreint à une diète spéciale prescrite par un membre du Collège des médecins du Québec.*

### 9.2 Charte des droits et libertés de la personne

Les CPE doivent également respecter la *Charte des droits et libertés de la personne* et donc éviter toute forme de discrimination. À ce sujet, l'article 10 de la *Charte* se lit comme suit :

**Article 10.** *Toute personne a droit à la reconnaissance et à l'exercice, en pleine égalité, des droits et libertés de la personne, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, l'identité ou l'expression de genre, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge sauf dans la mesure prévue par la loi, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap. Il y a discrimination lorsqu'une telle distinction, exclusion ou préférence a pour effet de détruire ou de compromettre ce droit.*

Par conséquent, le CPE s'engage à :

- ❖ Veiller à la santé, à la sécurité et au bien-être des enfants dont il a la garde;
- ❖ Fournir aux enfants des repas et des collations qui sont équilibrés et conformes au Guide alimentaire canadien;

- ❖ Évaluer toutes les possibilités raisonnables afin de proposer un accommodement qui conviendra le mieux à chaque cas d'espèce; sur demande écrite à la direction de la part du parent souhaitant qu'un aliment figurant au menu ne soit pas servi à son enfant;
- ❖ Offrir un autre plat à l'enfant ou remplacer l'aliment qui pose problème s'il y a lieu. Le parent ne peut pas fournir les repas de son enfant.

## 10.Saines habitudes de vie

Le jeu actif et le développement moteur font partie du quotidien au CPE Des premiers pas. Conformément à ce qui a été présenté dans la section sur le développement physique et moteur, plusieurs activités sont proposées aux enfants afin d'assurer un développement adéquat dans le respect des orientations de notre programme éducatif.

Deux périodes de jeu actif à l'extérieur sont proposées aux enfants tous les jours, soit le matin et en fin de journée. Notre cour extérieure est priorisée pour ces activités, mais la grande salle est un endroit où les enfants peuvent courir, sauter, participer à des courses d'obstacles, jouer au ballon, danser, etc. lorsque la température ne permet pas de sortir à l'extérieur.

Pour toutes ces activités, le personnel éducateur bouge avec les enfants et leur offre un encadrement en les observant afin de déterminer où ils en sont rendus dans leur développement moteur. Cela permet d'offrir à chaque enfant l'accompagnement nécessaire pour une progression optimale.

Les Directives canadiennes en matière de mouvement sur 24 heures pour la petite enfance précisent que les enfants âgés de 1 an à 4 ans devraient faire au moins 180 minutes d'activité physique, peu importe l'intensité, réparties au cours de la journée. Ce nombre devrait être d'au moins 60 minutes de jeu actif à l'âge de 5 ans.

L'activité physique comprend la réalisation de toute activité qui permet de bouger, de jouer dehors et d'explorer son environnement, de ramper, de marcher rapidement, de courir ou de danser.

Il est donc clair que pour atteindre les objectifs de ces directives, il ne suffit pas que les enfants bougent au CPE, ils doivent aussi bouger à la maison avec leurs parents.

## 11.Politique de sieste

Le repos varie selon l'âge et le rythme biologique de chacun. Le respect de ce besoin est primordial puisque, durant le sommeil, des fonctions importantes s'accomplissent chez l'enfant : sécrétion de l'hormone de croissance, développement des circuits nerveux, mémorisation et organisation des informations, la résolution de tensions accumulées, etc.

La sieste est indispensable pour compléter la nuit. Cependant, au CPE, la durée de celle-ci varie en fonction du groupe d'âge de l'enfant. La période de repos se déroule donc ainsi :

Enfant de la pouponnière : selon le rythme de l'enfant

Enfant de 18 mois à 4 ans : de 12 h 30 à 14 h 30

Enfant de 4-5 ans : de 13 h à 14 h 30

- ❖ Pour favoriser le repos, l'éducatrice établit une routine propice à amener les enfants au calme.
- ❖ L'éducatrice crée un environnement chaleureux et invitant au sommeil (musique douce, lumière tamisée). Il importe que le volume de la musique ne soit pas trop élevé afin d'éviter une hyperstimulation auditive.
- ❖ L'éducatrice respecte le besoin de l'enfant d'avoir un objet transitionnel qu'il affectionne particulièrement à ses côtés (suce, doudou, toutou); cet objet ne doit servir ni à la négociation ni au chantage.
- ❖ L'éducatrice peut caresser l'enfant qui le désire pour l'aider à se détendre.
- ❖ L'enfant de 18 mois à 5 ans qui ne dort pas est invité à s'étendre sur son matelas pour une période de relaxation lui permettant de récupérer. De plus, cela permet à ceux qui en ont besoin de s'endormir.
- ❖ Après cette période de relaxation (maximum 45 minutes), l'éducatrice doit offrir à l'enfant la possibilité de faire des activités calmes.
- ❖ Après 14 h 30, l'éducatrice aide les enfants réveillés à reprendre leurs activités et laisse les autres se réveiller en douceur.

## **12. Interventions privilégiées au CPE Des premiers pas**

Un comportement inacceptable est une action blessante ou menaçante pour soi, pour les autres ou pour le matériel. De plus, comme cette action va à l'encontre du bien commun et des conventions sociales qu'exige la vie en groupe, elle va aussi à l'encontre des valeurs véhiculées par le CPE. Plus spécifiquement, un comportement inacceptable est tout comportement qui :

- ❖ entrave l'apprentissage et le développement de l'enfant;
- ❖ est dommageable pour l'enfant, ses camarades ainsi que les adultes qui l'entourent.

### **Exemple de comportements :**

**Directs** : Frapper, pousser, mordre, pincer, donner des coups de pieds, cracher ou tirer les cheveux.

**Indirects** : bousculer, se moquer, passer outre les règles et les consignes ou faire des crises.

Face à de telles situations, il faut intervenir le plus rapidement possible afin de soutenir l'enfant dans l'acquisition de comportements sociaux acceptables.



L'intervention positive est la seule à permettre des apprentissages durables. Les sanctions émotives nuisent à la relation entre le censeur et le puni, créent un climat de confrontation, ébranlent l'enfant dans son sentiment de sécurité et contrecarrent l'apprentissage. Les enfants qu'on a contrôlés par la punition peuvent se servir de l'agression pour contrôler les autres. Les sanctions peuvent détruire l'estime de soi en faisant croire à l'enfant qu'il est mauvais et qu'il mérite d'être puni. Les pratiques suivantes sont punitives et inacceptables : menacer, utiliser le chantage, faire peur, humilier, crier, mettre dans l'embarras, agacer, insulter ou dénigrer, intimider.

#### **Interventions privilégiées au CPE Des premiers pas :**

- ❖ Laisser à l'enfant le temps de réfléchir (retrait);
- ❖ Faire le suivi en lui faisant observer le choix qu'il a fait;
- ❖ Permettre à l'enfant de sauver son honneur (estime de soi);
- ❖ Accorder de l'importance aux sentiments de l'enfant;
- ❖ Être constant;
- ❖ Donner l'exemple.

IL FAUT SE RESPECTER SOI-MÊME ET RESPECTER L'ENFANT DANS LES INTERVENTIONS CHOISIES.

LA RÉPÉTITION EST NORMALE ET ESSENTIELLE.

### **13.L'adaptation et l'intégration de l'enfant à la vie en collectivité**

La fréquentation du CPE marque souvent pour l'enfant le début de sa participation à la vie en collectivité.

Alors, au CPE Des premiers pas, l'adaptation et l'intégration à la vie en collectivité font partie des apprentissages. Cela veut dire que l'enfant doit y vivre une première expérience collective positive en s'y adaptant progressivement, selon son stade de développement et en découvrant un milieu de vie où il peut s'intégrer pleinement et interagir avec son environnement.

Le programme éducatif appliqué au CPE Des premiers pas facilite l'adaptation et l'intégration de chaque enfant grâce, entre autres, aux moyens et aux activités suivantes :

- ❖ Une intégration progressive, lorsque possible;
- ❖ La possibilité pour le parent de passer du temps avec son enfant à la pouponnière;
- ❖ Un accueil chaleureux et personnalisé de l'enfant et de ses parents;
- ❖ La ronde de chansons/causerie le matin pour démarrer la journée;
- ❖ La stabilité au niveau des éducatrices suppléantes;
- ❖ L'objet familier (doudou/toutou) pour la sieste;
- ❖ Les repères familiaux (photos, album, etc.) à la disposition de l'enfant;
- ❖ Le pictogramme de la routine quotidienne permettant à l'enfant de se situer dans le temps;

- ❖ L’outil de communication basé sur l’observation de l’enfant pour permettre au parent de partager les expériences que son enfant a vécues au CPE.

Pour favoriser l’accueil et la collaboration des parents, des rencontres sont organisées avec l’éducatrice de leur enfant en début d’année et ensuite, au besoin. Lors de toutes les sorties organisées par le CPE, les parents sont invités à participer et à profiter de ces belles occasions avec leurs enfants.

Nous favorisons aussi les liens entre la fratrie en permettant quotidiennement aux plus grands d’aller visiter leur petite sœur ou leur petit frère à la pouponnière ou dans les groupes de plus jeunes et vice-versa.

Des sorties au cinéma du Plateau ou des visites de différents commerces peuvent être organisées pour les enfants de 3 à 5 ans. De plus, les enfants sont invités à explorer le quartier lors de la semaine des services de garde. Une grande marche est organisée et tous vont déguster la collation dans un parc avoisinant.

Le CPE collabore avec Québec en forme pour l’animation d’activités de soccer auprès des enfants de 4-5 ans et ponctuellement, à différents projets de la communauté permettant de favoriser le développement des enfants.

## **14. Portrait développemental de l’enfant**

En juin et en décembre de chaque année, les éducatrices produisent un portrait développemental de chacun des enfants et en remettent une copie virtuelle aux parents. L’outil utilisé pour ce faire est le [COR Advantage](#) de HighScope qui facilite le travail de planification et de rétroaction des éducatrices.

Cet outil est basé sur les observations que les éducatrices notent de façon quotidienne et qui leur permettent d’identifier les acquis des enfants en se basant sur huit catégories spécifiques :

- ❖ Approches d’apprentissage
- ❖ Développement socioaffectif
- ❖ Développement physique et la santé
- ❖ Langage, littératie et communication
- ❖ Mathématiques
- ❖ Arts créatifs
- ❖ Science et technologie
- ❖ Études sociales et humaines

Les parents qui souhaiteront rencontrer l’éducatrice de leur enfant à la réception de ce portrait développemental pourront le faire sur prise de rendez-vous.

Merci d’avoir pris connaissance du programme éducatif du CPE Des premiers pas.